



## **PROJET PEDAGOGIQUE ET DE FONCTIONNEMENT Année 2020-2021**

### ***ACCUEIL DE LOISIRS ET DE VACANCES***

3 rue des Ecoles  
91530 SAINT-CHERON  
**01.64.56.32.96. ou 06.77.53.86.71**

### **PREAMBULE**

La commune de Saint-Chéron se situe dans l'Essonne, à 40 Kms de Paris environ. La population de la ville (5018 habitants) est active en majorité, et regroupe toutes les catégories sociales.

Le public du centre de loisirs est issu principalement des familles dont les parents travaillent. La nécessité d'avoir un lieu d'accueil pour les enfants (de 3 à 11 ans) a conduit à ouvrir l'accueil de loisirs de 7 h 00 à 19 h 00 les mercredis et vacances scolaires, et également pour les accueils périscolaires de 7 h 00 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 19 h 00.

La situation géographique de Saint-Chéron permet aux jeunes de vivre dans un milieu privilégié favorisant les activités de plein air entraînant un meilleur respect de leur environnement.

L'entrée dans la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (C.C.D.H.) a permis plus d'échanges entre les différents accueils de loisirs (4 au total : Dourdan, Les Granges le Roi, Corbreuse, Saint-Chéron) et tendre vers des projets communs en faveur des jeunes.

### **CONTEXTE**

- \* Section maternelle :
  - 1 salle d'activités
  - 1 salle de repos et de calme et/ou activités
  - 1 vestiaire
  
- \* Section élémentaire :
  - 3 salles d'activités
  - 1 vestiaire
  
- \* Locaux communs
  - 1 cuisine
  - 1 cour avec jeux extérieurs et un jardinet
  - toilettes pour petits et grands

* A proximité	gymnase, stade, plateau d'évolution, parcours de santé, salle de projection et bois environnants
* Transports	minibus, car et SNCF
* Spécifique	régie et matériel Vélo pour les 3-6 ans

## **EFFECTIFS**

- Maternelle (3 à 6 ans) : 45 enfants et 6 animateurs
- Élémentaire (6 à 11 ans) : 65 enfants et 6 animateurs
- Direction : 1 directeur + 1 adjoint

## **CHOIX EDUCATIFS**

**A/** Les parents : les premiers éducateurs.

**B/** Besoin de l'enfant : identité, socialisation, autonomie, épanouissement, rythme.

**C/** Vivre ensemble.

**D/** Appréhender son territoire et le monde, apprentissage du respect animal et végétal.

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

**A/** Favoriser la participation des familles et la reconnaissance des parents comme premiers éducateurs :

Soutenir le rôle éducatif des parents, compléter les apprentissages.

Créer un lien de relation de confiance.

Les informer, par panneaux avec photos, par le site CCDH, de façon à avoir un visuel des activités proposées à leurs enfants.

Associer les familles aux événements exceptionnels, par des portes ouvertes, des manifestations de fin d'année, des rencontres sportives (parents-enfants-animateurs).

Être à l'écoute, comprendre et se soucier des particularités des enfants.

**B/** l'enfant : son identité, sa socialisation, son autonomie, son épanouissement et son rythme.

Amener l'enfant :

A exprimer sa personnalité au sein du groupe.

A créer seul, en l'aidant et le conseillant.

A respecter les personnes, la matériel et les locaux.

A une transition facile maternelle/élémentaire.

A avoir un juste équilibre dans son rythme de vie, alterner les temps soutenus et les temps calmes.

A favoriser son épanouissement, en lui permettant de vivre pleinement ses mercredis et vacances au sein de l'accueil de loisirs.

Respecter l'enfant dans son unicité, tenir compte de son histoire personnelle, de ses origines sociales et culturelles. S'adapter et répondre aux besoins du groupe tout en favorisant le choix individuel, en donnant à l'enfant les moyens de concrétiser ses choix.

**C/ Développer le sens de la solidarité, de la coopération et du vivre ensemble.**

Aider l'enfant à s'affirmer dans un groupe, à exprimer ses idées, respecter le point de vue, les convictions et mode de vie des autres.

Favoriser un lien qui pousse les enfants à s'entraider.

Intégrer les cadres et les limites, règles de politesse, qui rendent la vie en société possible.

**D/ Appréhender son territoire et le monde.**

L'enfant doit connaître la ville et ses environs, rencontrer d'autres jeunes de la Communauté de Communes.

L'initier aux techniques du jardinage.

Lui permettre d'entrer en relation saine et affective avec le monde animal (il pourra s'immerger dans le monde animal et végétal lors des mini-camps d'été).

Lui faire prendre conscience de la pollution et de l'écologie.

Favoriser sa prise d'initiative pour qu'il puisse être acteur sur son territoire.

## **OBJECTIFS PRECIS ET MESURABLES**

**A/**

L'animateur veille à offrir un accueil convivial et rassurant aux parents par le dialogue et l'écoute.

L'équipe encadrante intégrera les parents en leur faisant part de leur réelle motivation et compétence à travailler avec leur enfant à travers des projets d'animations.

Notre objectif est de permettre aux familles de découvrir la vie de leur enfant au sein de la structure, de créer des temps de rencontre autour du jeu.

**B/**

L'identité de l'enfant se traduit par le respect de son unicité afin de favoriser son épanouissement dans un cadre éducatif collectif apportant sécurité physique, morale et affective.

1- L'animateur veille sur le groupe afin d'aider les enfants.

L'enfant doit être amené à proposer des activités.

Il doit pouvoir choisir son activité et l'animateur aura le souci de lui fournir le matériel et de lui permettre d'aller à son rythme.

L'enfant en difficulté, dans la réalisation de son activité, doit être remis dans une position favorable au sein du groupe.

## 2- Questionner et être à l'écoute.

Proposer plusieurs activités.

Créer des temps de discussion avec le groupe.

Donner la possibilité de s'isoler.

Fournir un lieu et le matériel pour qu'un endroit dont le choix diffère, permettre à l'enfant de réaliser son désir dans la limite de la sécurité et du respect.

3-Nécessité de bien expliquer l'activité, de motiver et sensibiliser l'enfant en lui présentant l'objet fini et les différentes manières de concevoir afin de ne pas freiner son imagination et sa création personnelle.

Favoriser l'entraide entre enfants

Permettre à l'enfant de décrocher s'il en ressent le besoin en le guidant vers un coin de vie ou en proposant à un autre enfant de l'aider.

## 4 -Rangement et gestion du matériel avec les enfants.

Utilisation raisonnable du matériel dans le souci de ne pas gâcher

Ranger et nettoyer son matériel, sa salle en fin de journée.

## 5- les enfants participent activement aux temps de vie de la journée :

. Le goûter,

. Le repas : les enfants servent, débarrassent, s'installent où ils veulent, l'animateur gère l'ensemble pour obtenir un climat calme et détendu en déjeunant avec eux.

. En maternelle, l'animateur veille à ce que l'enfant « fasse seul » mais intervient en cas de besoins.

## C/ Apprendre à faire ensemble pour vivre ensemble :

Développer le sens du partage, les expériences, le savoir.

Réconforter celui qui en a besoin.

S'imposer dans un groupe, exprimer sa réflexion et son esprit critique.

Développer une image positive de soi.

Accepter les différences et vivre avec des règles.

Agir ensemble dans le respect des personnes et de soi.

Apprendre à communiquer au travers de la parole et de l'écoute.

## D/ S'approprier son territoire et construire sa relation au monde

Promenades et jeux en rapport avec la ville.

Intervention d'associations culturelles, sportives ou artistiques au sein de la structure.

Rencontres avec des gens représentatifs de la ville.

Expositions, portes ouvertes, fêtes et carnaval.

Initier au code de la route.

Prise en charge d'un potager par les enfants (plantation et entretien).

Réalisation d'activités accessoires de l'accueil de loisirs(mini-camps).

Ne pas oublier que l'animateur est un exemple et une référence, qu'il doit en prendre conscience et que, tout en préservant sa personnalité et son naturel, il doit se professionnaliser dans cet ordre d'idées.

## **JOURNEE TYPE**

7 h 00 à 9 h 30	Accueil des enfants et des parents (fiche de présence) Coins de vie
9 h 30 à 9 h 45	- transition - discussions/propositions
9 h 45 à 11 h 30	Activités matinales
11 h 30 à 12 h 00	Rangement des salles et temps libre
12 h 00 à 13 h 00	Repas (dès 11h50 pour les 3-6 ans)
13 h 00 à 14 h 00	Temps informel et pause des animateurs par roulement
14 h 00 à 16 h 00	Activités de l'après-midi et rangement Coucher échelonné des petits, musique, contes et levé échelonné
16 h 00 à 16 h 15	Rangement
16 h 15 à 16 h 30	Goûter
16 h 30 à 19 h 00	Coins calmes et dynamiques / accueil des familles.

## **FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS TEMPS DE VIE**

Le centre de loisirs fonctionne durant les vacances scolaires, les mercredis et lors de l'accueil périscolaire, de 7 h 00 à 19 h 00.

La sécurité est assurée à l'aide d'un portail sécurisé avec visiophone.

L'entrée des familles se fait en règle générale par les portes situées dans l'aile constituée par les baies vitrées, par deux animateurs (au maximum). Du fait de l'utilisation de cette salle, en dortoir l'après-midi, les portes sont verrouillées dès 13h durant tout le temps de la sieste afin de ne pas perturber le rythme des enfants.

Si besoin l'accueil se fait donc par la porte située côté 3 rue des écoles, déverrouillée pendant ce temps, et re-verrouillée dès la fin de la sieste afin de garantir la sécurité et éviter toute intrusion indésirable.

### Accueil périscolaire :

- a) Préscolaire (de 7 h 00 à 9 h 00), les enfants sont pris en charge dès leur arrivée et inscrits sur un registre au centre par un animateur, ils peuvent ensuite aller dans différents coins de vies tels : lecture, dînette, jeux.

- b) Post-scolaire (de 16 h 30 à 19 h 00) : les animateurs prennent en charge les enfants dès la sortie de l'école et assurent leur convoyage jusqu'au centre où un goûter est proposé à tous (maternelles et élémentaires).

Après cette collation, les enfants peuvent faire leurs devoirs s'ils le désirent, ou investir les différents coins de vies mis à leur disposition.

#### Animation (de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00).

L'équipe d'animation propose diverses activités, manuelles, culturelles, éducatives ou sportives, dans le but récréatif et de découverte. Les enfants pourront acquérir une certaine autonomie et un savoir faire à travers un programme varié où ils pourront choisir leur activité et ainsi découvrir de nouvelles techniques de travail, de nouveaux matériaux.

#### Repas (de 12 h 00 à 13 h 00).

Le déjeuner est servi à tous les enfants au restaurant scolaire situé à 100 mètres de la structure. Les repas sont élaborés par une société de restauration qui transporte les repas en « liaison froide » et assure des menus équilibrés (en quatre composante).

Les enfants se servent seuls, la quantité qu'ils désirent (en ce qui concerne l'entrée), grâce à un self service qui développe ainsi leur autonomie dans la prise en charge de ce temps et limite le gaspillage.

#### Repos (de 14 h 00 à 16 h 00).

Les enfants de 3 à 4 ans font la sieste dans la salle du dortoir sur un lit et dans des draps qui sont nominatifs dans un souci d'hygiène. Selon la demande, et leur besoin, des enfants de 4 ans et plus peuvent se reposer également lors de ce temps de sieste. Un lever échelonné permet à chacun de profiter de ce repos selon son propre rythme.

L'animateur commençant à 8h est chargé de préparer la salle de sieste entre 13h et 13h30.

L'animateur réalisant 09h00-19h00 est en charge de la surveillance de la sieste.

#### Goûter (de 16 h 30 à 17 h 00)

Lors de ce temps, les enfants prennent en charge le service et le débarrassage des tables. L'animateur gère l'ensemble pour obtenir un climat calme et détendu et assure quant à lui le nettoyage du sol.

Le goûter est proposé aux enfants comprenant : pain, chocolat, confiture, fromage, des gâteaux le mercredi accompagné d'une boisson au sirop (ou de l'eau) en temps scolaire et un jour sur deux lors des vacances.

Afin de vérifier la pertinence et l'impact de nos actions envers les enfants, l'équipe se réunit de façon ponctuelle pour analyser les différentes phases de nos projets d'animations et leur réalisation.

Ces réunions nous permettent de recadrer certains objectifs, et la nature des moyens pédagogiques mis en place pour y parvenir, lorsque nécessaire.

En annexe du projet pédagogique est jointe la déclaration des droits de l'enfant afin que tous puissent en prendre conscience.

Le Président,

Y. HAMOIGNON

## Fonctionnement de l'ALSH

7h00 : Ouverture des portes – Accueil

Il est impératif d'être à l'heure.

- Accueil des enfants et des parents par les animateurs. Il est souhaitable d'être accueillant, de dire bonjour et au revoir aux parents.
- Inscription des enfants en majuscule sur la fiche de présence journalière. Noter à côté du nom de l'enfant s'il reste en ½ journée (matin ou après-midi).
- Un cahier de liaison est disponible entre l'équipe d'animation et de direction : informations diverses, modifications dans l'organisation, remarques des parents, toutes informations à faire passer, etc. Ce cahier est à consulter le plus souvent possible afin de se tenir informé.
- Sortir les fiches sanitaires des enfants présents dès leur arrivée afin de préparer au plus vite les départs en sortie (dans ce cas, penser également à la trousse pharmacie)

9h30 : fin de l'Accueil

- Les animateurs réunissent et comptent les enfants et vérifient si le nombre correspond à celui inscrit sur la fiche de présence.  
Chaque animateur doit avoir connaissance du nombre d'enfants présents dans la structure, dans sa tranche d'âge (3-6 ans ou 6-12 ans) et bien sûr dans son groupe lors des activités.
- Dans le calme, les animateurs présentent les différentes activités auxquelles les enfants peuvent participer (les modèles d'activités sont les bienvenus).  
Les animateurs veillent à ce que tous les enfants aient bien compris les activités et se répartissent par groupe. Pour stimuler l'inscription des enfants aux activités, si pas de présentation d'objet fini, faire en sorte de la présenter de façon attrayante et amusante.

9h45-11h30 : Activités

- Les animateurs et leur groupe investissent leur lieu d'activité
- A la fin, un rangement et/ou un nettoyage s'imposent et font partie intégrale de l'activité : les animateurs les organisent et veillent à ce que chaque enfant participe (matériel et salle).

Une attention particulière devra être portée sur le rangement des ciseaux, cutters, compas etc. qui devront être rangés hors de portée des enfants.

11h30-12h : Temps libre

- Si les activités sont finies et rangées, un temps libre est possible. Ce moment nécessite beaucoup de vigilance de la part de tous les animateurs se répartissant sur les différents coins de la cour, table de ping-pong, cabane à jouets et surtout à la table près du portail afin d'accueillir et surveiller les intrusions dans l'enceinte de la structure. Veillez toujours à être en nombre suffisant lors de votre sortie dans la cour afin de surveiller et les enfants et le portail.

#### 12h-13h : Repas

- Il se déroule dans le restaurant scolaire.
- Le couvert est mis par le personnel communal pour les maternelles (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année).
- Les enfants et les animateurs mangent ensemble (1 animateur par table). Ne pas hésiter à aborder le repas de manière ludique si un enfant ne souhaite pas manger. Les enfants doivent nécessairement goûter au plat (on insiste, on n'oblige pas) sauf allergie : l'excuse recommandée pour les animateurs ne mangeant pas pour faire face aux questions des enfants ☺
- A la fin du repas, les enfants et les animateurs débarrassent leurs plateaux en rassemblant au préalable tous les déchets dans leur assiette et en déposant leurs couverts dans des bassines prévues à cet effet.

#### 13h-14h : Temps libre

- De la même façon que de 11h30 à 12h.
- Une pause pour les animateurs est organisée de la façon suivante : la moitié de chaque équipe (maternelle et élémentaire) prend 30 minutes à tour de rôle de 13h à 13h30 et de 13h30 à 14h.
- C'est aussi un temps d'accueil pour les enfants et les parents qui viennent en demi-journée : on n'hésite pas à aller à l'encontre des parents et on note le nom de l'enfant sur la fiche de présence.  
Attention, les animateurs se répartissent dans la cour avec toujours 2 animateurs à la grille (table prévue à cet effet) pour vérifier toute intrusion.

#### 14h-16h : Activité

- On (re)compte les enfants présents.
- Dans le calme les animateurs présentent les activités auxquelles les enfants peuvent participer.
- Le rangement s'effectue de la même façon que le matin.

#### 16-16h30 : Préparation du goûter

- Un animateur de chaque groupe au minimum prépare le goûter avec des enfants.
- Vérifier les dates de péremption des aliments et procéder au lavage des mains (animateurs et enfants).
- Le rangement et le nettoyage du goûter s'effectue avec les enfants sous la responsabilité d'un animateur. Les salles doivent être propres à la sortie des enfants.

#### 16h30-19h : Accueil

- Rappel : l'accueil des parents est aussi important que celui des enfants.  
Soyez courtois, établissez le contact, même après notre bonne et grosse journée.
- Les enfants qui partent seuls doivent avoir une autorisation écrite des parents.
- Lorsqu'un enfant doit partir avec une autre personne, vérifiez qu'il existe une autorisation et vérifiez l'identité de la personne si vous ne la connaissez pas. Il en va de votre responsabilité
- Les animateurs rangent les fiches sanitaires des enfants dans le classeur, par ordre alphabétique.

#### 19h- Fin de l'Accueil – fermeture

- A votre départ, les salles doivent être dans le même état que le matin à votre arrivée.  
Veillez à éteindre les lumières et fermer les issues.  
De temps en temps, un rangement est nécessaire, le prévoir avant 19h.

19h10 : si retard des parents : essayez de les joindre si pas de nouvelles.

19h15 : téléphoner au directeur en poste et attendre son retour (10 minutes maximum) : 06.83.83.97.44  
ou 06.77.53.86.71

#### Transport en car :

- Les animateurs emportent avec eux les fiches sanitaires des enfants ainsi qu'une trousse de « première urgence ».  
Comme tous les voyages, on procède au comptage des enfants lors de leur montée dans le car.  
Les enfants doivent être attachés, ne pas les placer devant et aux issues de secours (places réservées aux animateurs). Les enfants se répartissent dans tout le car.
- Vérifier que tous les enfants descendent du car ainsi que toutes les affaires.

#### Piscine :

- 1 animateur pour 5 enfants (maternel).
- 1 animateur pour 8 enfants (élémentaire)
- + 1 animateur (surveillance + toilettes, etc.)
- Les fiches sanitaires et une trousse à pharmacie sont à prévoir
- Les jours de piscine, tous les animateurs emmènent leur maillot pour parer à tout éventuel remplacement dans l'équipe d'animation.